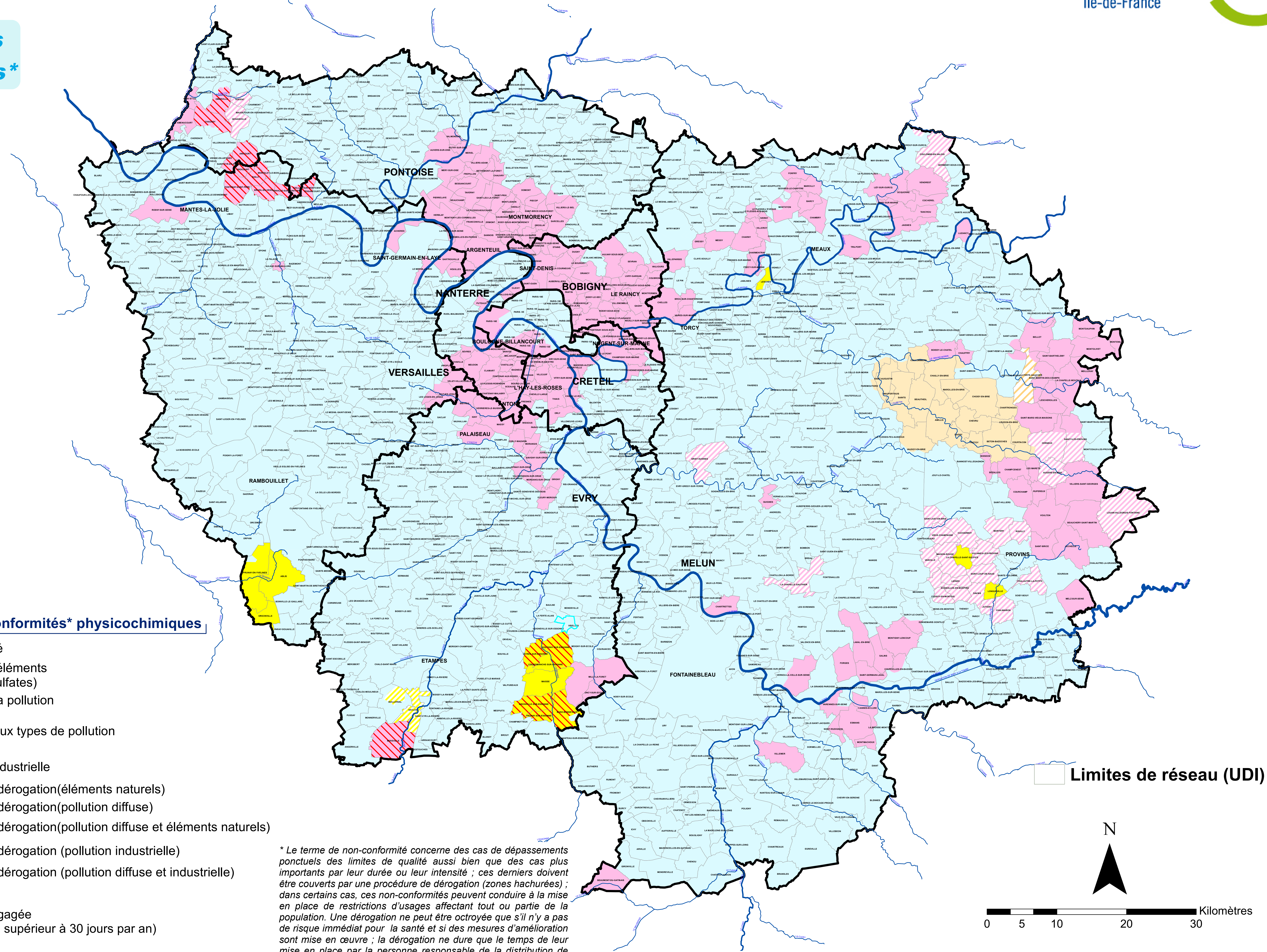


Non conformités Physicochimiques*

Bilan 2016

Les UDI affectées par des non conformités* physicochimiques

- Eau conforme aux limites de qualité
- Non conformité de l'eau liée à des éléments naturels (fluorures, fer, sélénium, sulfates)
- Non conformité de l'eau liée à de la pollution diffuse (pesticides et/ou nitrates)
- Non conformité de l'eau liée aux deux types de pollution (diffuse et naturelle)
- Non conformité de l'eau d'origine industrielle
- Eau conforme aux seuils fixés par dérogation (éléments naturels)
- Eau conforme aux seuils fixés par dérogation (pollution diffuse)
- Eau conforme aux seuils fixés par dérogation (pollution diffuse et éléments naturels)
- Eau conforme aux seuils fixés par dérogation (pollution industrielle)
- Eau conforme aux seuils fixés par dérogation (pollution diffuse et industrielle)
- Dérogation en cours d'instruction
- Dérogation nécessaire mais non engagée (dépassement de la limite de qualité supérieur à 30 jours par an)



* Le terme de non-conformité concerne des cas de dépassements ponctuels des limites de qualité aussi bien que des cas plus importants par leur durée ou leur intensité ; ces derniers doivent être couverts par une procédure de dérogation (zones hachurées) ; dans certains cas, ces non-conformités peuvent conduire à la mise en place de restrictions d'usages affectant tout ou partie de la population. Une dérogation ne peut être octroyée que s'il n'y a pas de risque immédiat pour la santé et si des mesures d'amélioration sont mise en œuvre ; la dérogation ne dure que le temps de leur mise en place par la personne responsable de la distribution de l'eau et est encadrée par un arrêté préfectoral.

Limites de réseau (UDI)

N

0 5 10 20 30 Kilomètres